**Avis spécifique de Passation de Marché**

**Appel d’offres International**

**République Islamique de Mauritanie**

**Ministère de la Santé**

***Projet d’Appui aux Services de la Santé Maternelle et Néonatale- Prêt MRT-1035***

***No du Financement : MRT-1035***

**Acquisition de Biens**

**Intitulé du Marché :** *fourniture, Installation et mise en services des Equipements Médicaux Technique des Postes de santé des Zones d'intervention du MRT-1035 en un lot unique*

***AOI* No. : *002/CPM/MS/MRT-1035/2023***

1. Cet Avis d’appel d’offres fait suite à l’avis général de passation des marchés et au Plan de Passation de marchés du projet MRT-1035.
2. le Ministère de la santé via l’UGP/MRT1035 a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement afin de couvrir le coût du **Projet pour le renforcement des services de santé Maternelle et néonatale en Mauritanie** et a l’intention *d’utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché de* ***fourniture, Installation et mise en services des Équipements Médicaux Technique des Postes de santé des Zones d'intervention du MRT-1035 en un lot unique.***  *Les* produits seront livrés aux différentes structures de santé des Wilayas d’intervention du Projet dans un délai ne dépassant pas 120jours
3. Le Ministère de la Santé sollicite des offres sous pli fermé (en hors taxes) de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir ces équipements en un (01) lot unique pour la fourniture, Installation et mise en services des Equipements Médicaux Technique des Postes de santé des régions de (Hodh Echargui, Hods Elgharbi, Gorgol, Guidimakha et Tagant)
4. ***Les critères de qualification des soumissionnaires sont****:*
5. **Si le Soumissionnaire est le fabricant** :

le soumissionnaire apportera la preuve écrite de ce statuts et doit prouver documents à l’appui les critères ci-dessous

1. **Capacité financière :**

Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu’il satisfait aux exigences ci-après :

* Fournir les états financiers des 5 dernières années (2018, 2019, 2020, 2021 et 2022) certifiés par un bureau d’expert-comptable agréé, Ou, si cela n’est pas requis par la réglementation du pays du soumissionnaire autres états financiers acceptables par le Maître de l’Ouvrage pour les 5 dernières années (2018, 2019, 2020, 2021 et 2022), démontrant la solvabilité actuelle et la rentabilité à long terme du soumissionnaire. En cas de groupement, chaque membre du groupement doit satisfaire ce critère :
* Avoir réalisé un chiffre d’affaires annuel moyend’au moins **143 700 000 MRU** **ou équivalent en USD/ Euros** durant les 5 dernières années(2018, 2019, 2020, 2021 et 2022), sur la base des états financiers des années en question. En cas de groupement, toutes parties combinées doivent satisfaire au critère
* Fournir une attestation de capacité de financement pour ce marché et libre de tout autre engagement d’un montant égal au moins à **47 900 000 MRU** **ou équivalent en USD/Euros**. En cas de groupement, toutes parties combinées doivent satisfaire au critère

1. **Capacité technique et expérience :**

Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l’appui qu’il satisfait aux exigences de capacité technique et d’expérience ci-après :

* + Expérience générale de fourniture équipements médicaux au cours des cinq (5) dernières années (2018, 2019, 2020, 2021 et 2022). En cas de groupement, chaque membre du groupement doit satisfaire ce critère
  + **Expérience spécifique :** Le soumissionnaire doit avoir réalisé avec succès, au cours des cinq (5) dernières années (2018, 2019, 2020, 2021 et 2022), au moins un (01) marché de fourniture d’équipements médicaux techniques de complexité et de nature similaire et d’une valeur minimale d**e 114 900 000 MRU ou équivalent en USD/EUR, sur** la base des attestations de bonne exécution qui seront soumis dans l’offre. En cas de de groupement, toutes parties combinées doivent satisfaire à ce critère d’expérience spécifique. **Toutefois,** dans le cas d’un groupement, les montants des marchés achevés par chaque membre ne peuvent être combinés pour déterminer si le montant minimum requis pour un seul marché au titre de ce critère est atteint. De la même manière que pour l’entité unique, chaque marché exécuté par chaque membre présenté au titre de ce critère doit satisfaire au montant minimum par marché requis.

1. Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite que les Biens qu’il propose remplissent la(les) condition(s) d’utilisation suivante et de conformité : **voir les spécifications techniques et normes y afférentes attachées à l’annexe N° 1 de la Section VII. Spécifications des Fournitures du DAO.**
   * + 1. **Si le Soumissionnaire n’est pas le fabricant,** mais propose des Biens au nom d’un Fabricant dans le cadre d’une Autorisation du Fabricant donnée selon le formulaire de la Section IV (Formulaires de Soumission), le Soumissionnaire doit posséder et faire la preuve qu’il possède les qualifications (i), (ii) et (iii) ci-avant.
2. La procédure d’appel d’offres sera l’**Appel d’offres international Ouvert** tel que défini dans les Directives pour l’acquisition de Biens, Travaux et Services connexes dans le cadre de Projets financés par la BIsD, Septembre 2018, révisées en Février 2023 (les « Directives »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives. Les candidats éventuels sont également invités à prendre connaissance des Clauses 1.18 à 1.21 de ces Directives concernant les règles de la BIsD portant sur les conflits d’intérêt.
3. Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du Ministère de la Santé ; UGP du Projet MRT-1035 : [smaz01@yahoo.fr](mailto:smaz01@yahoo.fr) ou à la Direction des Affaires Financières [medleminetolba@yahoo.fr](mailto:medleminetolba@yahoo.fr) et prendre connaissance des documents d’Appel d’offres tous les jours ouvrables (lundi au jeudi de 8 heures à 17heures et Vendredi de 08heures à 12 heures.
4. Tout Soumissionnaire intéressé peut obtenir un dossier d’Appel d’offres complet en Français à l’adresse mentionnée ci-après Ministère de la santé : UGP du Projet MRT-1035 : ZRA SOCOGIM TVZ, 0087 Rue Mohamed Ould Saleck, email :[smaz01@yahoo.fr](mailto:smaz01@yahoo.fr) à compter du 14/07/2023, contre le paiement non remboursable d’un montant de dix mille (10,000 MRU) ouguiyas ou sa contre-valeur dans une monnaie librement convertible. La méthode de paiement sera par versement au Trésor Public de la Mauritanie. Le document d’Appel d’offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leur frais en utilisant le mode d’acheminement qu’ils auraient choisis.
5. Les offres devront être rédigées en langue française et devront être remises à l’adresse ci-dessous au plus tard le **25/09/2023** à 12 h 00 heures locales.
6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après la date et l’heure limites de remise des offres sera écartée et retournée aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l’ouverture des plis et, à l’adresse suivante : **Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Santé (CPMP/MS), Ilot ZRB, lot N° 500, à l’Ouest du Carrefour BANA BLANC à côté de la lunetterie OPTIKO**, Nouakchott – Mauritanie le **25/09/2023** à 12h.

1. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, **valable pour 120 jours** et d’un montant en MRU (ou équivalent dans une monnaie librement convertible) de : Trois Million Ouguiyas (**3 000 000 MRU**)
2. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90** jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

**Le Coordinateur du projet**

**Sidi Mohamed Abdel Aziz**